

Organisation du service SIMultan Iwwersetzung fir de Vivre Ensemble (SIMI) par l'ASTI et le service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble Interculturel de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Conditions de réservation valables à partir du 19 janvier 2026

Généralités

Concept :

Le service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble Interculturel de la Ville d'Esch-sur-Alzette met gratuitement à disposition une *traduction assurée par le service SIMI – Simultan Iwwersetzung fir de vivre ensemble de l'ASTI asbl* (SIMI) et 2 coffrets de traduction à 20 casques par coffret à toute association eschoise, à tout service communal eschois ou à toute institution culturelle eschoise qui en fait la demande, dans les limites de la disponibilité des interprètes et du matériel en question.

Objectifs :

Faciliter le dialogue interculturel, promouvoir la mixité sociale, surmonter les barrières linguistiques qui peuvent exister dans la population multiculturelle eschoise, soutenir l'accès pour tous.les aux activités organisées sur le territoire eschois.

Dispositions générales :

- Le service SIMI de l'ASTI met à disposition les interprètes, qui sont des personnes formées mais non-professionnelles, suivant leurs disponibilités. Si l'ASTI ne trouve pas d'interprète pour un jour donné, le service demandé ne pourra pas être assuré. Dans ce cas, la partie demanderesse devra s'adresser directement à l'Association luxembourgeoise des traducteurs et interprètes (ALTI) ou à un bureau de traduction : <https://www.traducteurs-interpretes.lu/>.
- Le service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble Interculturel de la Ville d'Esch-sur-Alzette ne servira pas d'intermédiaire pour tout service d'interprétariat fourni par l'ALTI ou par un bureau de traduction et ne prendra pas en charge les frais afférents.
- Le service SIMI de l'ASTI n'offre pas de services d'interprétariat pendant les weekends et les vacances scolaires, et ne gère aucune demande pendant ces périodes. Le service SIMI ne peut pas être réservé du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.
- Le service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble Interculturel dispose de 2 coffrets de traduction à 20 casques par coffret, qui sont gratuitement mis à disposition

pour chaque demande de traduction orale directe validée. Les coffrets de traduction peuvent aussi être demandés en location sans service d'interprétariat.

- Le service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble Interculturel gère et coordonne les demandes, fait la liaison avec le service compétent de l'ASTI, le cas échéant, et organise toutes les étapes intermédiaires pour la traduction et la remise des coffrets.
- Le service analyse la demande suivant la disponibilité du matériel et des interprètes et suivant les conditions de location.

Conditions de location

- La coordination du service SIMI/réservation de coffrets par le service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble Interculturel est réservée aux associations eschoises, aux services communaux eschois et aux institutions culturelles eschoises. Toute autre demande sera analysée au cas par cas et en fonction des disponibilités.
- Toute demande (SIMI et/ou coffrets) doit être introduite au plus tard 3 semaines avant et au plus tôt 2 mois avant l'événement. Les coffrets sont donnés en location sur base du principe du « premier venu, premier servi ». Aucune demande externe ne pourra être traitée dans le cas où le matériel sollicité est déjà réservé pour la même période.
- Toute demande doit être faite moyennant le formulaire en ligne : <https://forms.cloud.microsoft/e/KgdXhZAC4u>
- Tout formulaire de demande doit être dûment complété et contenir toutes les informations requises pour la prise en charge de la SIMI. Les demandes par e-mail seront considérées incomplètes et seront prises en considération seulement après le remplissage du formulaire de demande.
- Toute partie demanderesse peut solliciter les 2 coffrets du service, sous réserve de disponibilité du matériel.
- Dans le cas où la partie demanderesse nécessite plus de deux coffrets, ou en cas d'indisponibilité d'un des deux coffrets, le service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble Interculturel se chargera d'organiser les coffrets supplémentaires auprès des communes partenaires ou auprès de l'ASTI ; dans ce cas, la partie demanderesse doit se charger elle-même de récupérer et de retourner les différents coffrets aux endroits désignés (communes et/ou ASTI).
- Pour des raisons techniques, toute demande de SIMI ne peut excéder 4 langues traduites.
- Les langues proposées par l'ASTI peuvent être consultées via : www.similu. Toute demande de traduction vers une autre langue devra être adressée directement à un prestataire privé (ALTI, bureau de traduction).
- L'ASTI ne proposant pas de services d'interprétariat le weekend ou pendant les vacances scolaires, aucune demande de SIMI ne pourra être acceptée pour ces mêmes périodes.
- En semaine et hors vacances scolaires, les services de traduction orale directe sont proposés à partir de 16h00.
- La partie demanderesse s'engage à transmettre toute documentation utile à la préparation des interprètes au plus tard 3 jours ouvrables avant la prestation réservée à l'adresse hellodiversity@villeesch.lu.

- Afin de pouvoir garantir la préparation adéquate du matériel (charge et nettoyage), un rendez-vous d'enlèvement doit être convenu au plus tard deux jours ouvrables avant la remise du matériel.
- La partie demanderesse s'engage à retourner le matériel en parfait état au service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble interculturel et au plus tard deux jours ouvrables après son utilisation et à une heure convenue avec le service.
- Le service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble interculturel ne disposant pas d'un bureau d'accueil ouvert au public, le matériel ne peut pas être récupéré et retourné de manière spontanée.
- La partie demanderesse s'engage à signaler tout dégât ou toute perte de matériel éventuellement causé en son chef au matériel du service Egalité des Genres, Diversité & Vivre-ensemble interculturel.
- Le service SIMI de l'ASTI et la location des coffrets de traduction sont exclusivement réservés à des événements à caractère public et non professionnels. Les événements éligibles doivent obligatoirement s'adresser au grand public, ou à une communauté spécifique du grand public (p.ex. jeunes, personnes réfugiées, habitant.es d'un quartier spécifique...). Ainsi, le service SIMI et la location des coffrets ne s'adressent pas à un public professionnel et toute demande liée à un événement professionnel ou organisé à des fins commerciales sera refusée.
- Le service SIMI ne peut être sollicité pour la traduction de séquences vidéo (films, documentaires, clips...).
- L'enregistrement et/ou la rediffusion des traductions assurées par le service SIMI ne sont pas autorisées.